



LE 8 SEPTEMBRE, BERCY DOIT NOUS ENTENDRE !

Un village CGT pour informer, débattre et préparer la riposte

Le mardi 8 septembre, de 16 h à 20 h, la CGT installe son village place du Bataillon-du-Pacifique, devant Bercy. Aucune autorisation n'est nécessaire pour venir : ce rendez-vous est ouvert aux agent·es, aux contractuel·les, aux usager·es et à toutes celles et ceux qui refusent de voir les services publics sacrifiés sur l'autel de l'austérité.

MARDI 8 SEPTEMBRE • 16 H-20 H
Place du Bataillon-du-Pacifique — devant Bercy

Salaires bloqués, emplois supprimés, carrières ralenties, conditions de travail dégradées, droits syndicaux entravés : aucun sujet ne sera esquivé. Des militant·es et des expert·es CGT seront présents, ainsi que l'UGICT-CGT pour les cadres. Des prises de parole auront lieu avec le soutien de Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT.

Sortir les difficultés du silence

Dans les services centraux, les décisions prises au nom de la "performance" se traduisent par des équipes réduites, des postes vacants, des missions qui s'empilent et une pression managériale croissante. Dans le même temps, la circulation syndicale dans les bureaux demeure entravée. La direction voudrait-elle un dialogue social sans contact avec les agents ? La CGT continuera d'aller à leur rencontre.

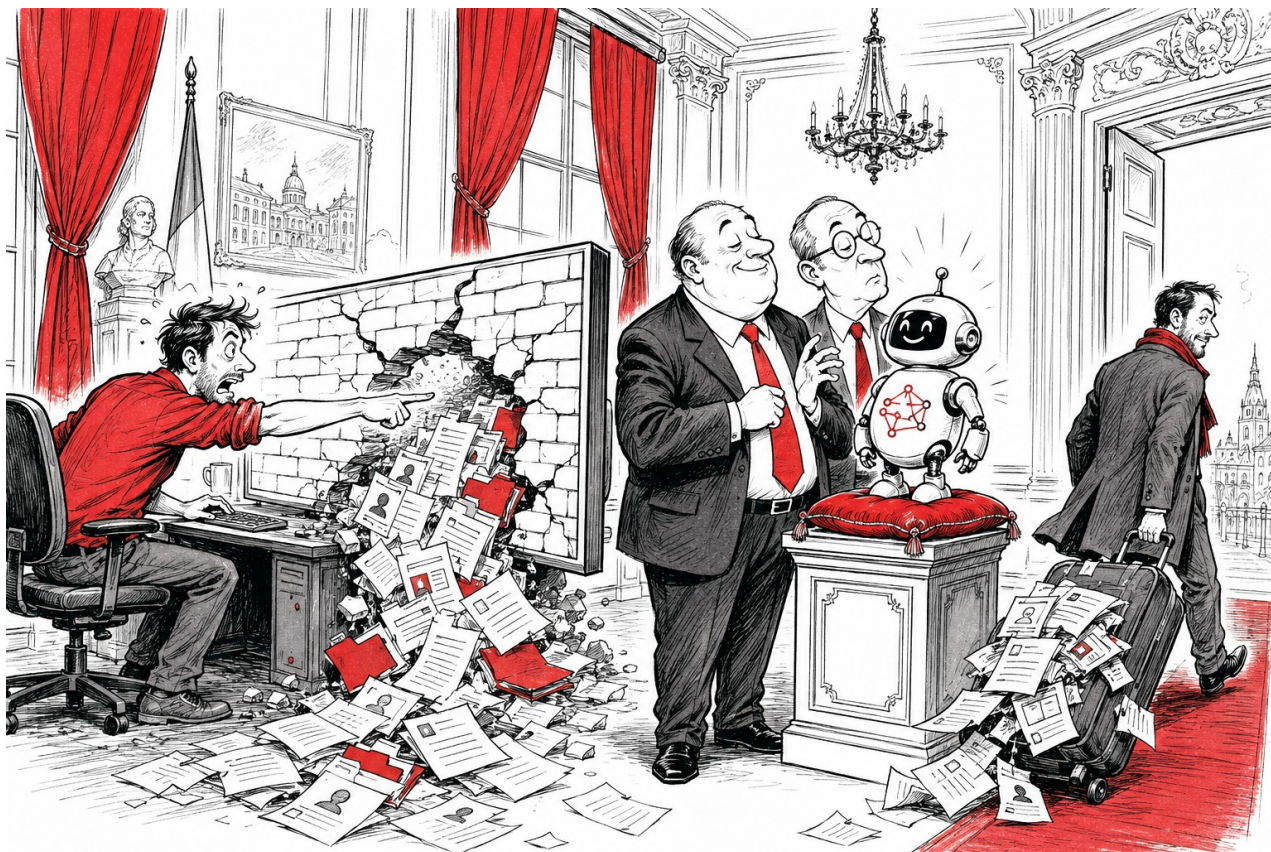
Ce village sera aussi un point d'appui vers la mobilisation du 29 septembre. Le 8, nous prenons la parole. Le 29, nous la faisons entendre par la grève. **Deux rendez-vous, un même combat : des moyens, des emplois, des salaires et du respect.**

DANS CE NUMÉRO

- Cybersécurité : protéger les données, écouter les alertes et encadrer réellement les prestataires.
- 29 septembre : se mettre en grève pour les emplois, les salaires et les conditions de travail.
- Prime de centrale : aucune prime ne peut acheter sans limite le temps des agents.
- Accueil des nouveaux arrivants : la CGT refuse d'être cantonnée derrière la porte.

CYBERSÉCURITÉ : LES ALERTES DÉRANGENT, LES FAILLES RESTENT

Après le vol de données, les discours ne suffisent plus



Quand l'alerte gêne davantage que la faille : la sécurité informatique à l'épreuve des priorités de vitrine.

Les intrusions et le vol massif de données qui ont frappé la DGFIP ne peuvent être réduits à un défaut de vigilance individuelle. La sécurité numérique repose sur une organisation cohérente, des équipes suffisamment nombreuses, des infrastructures robustes et une chaîne hiérarchique qui respecte elle-même les règles qu'elle impose aux agents.

“Il faut que le travail soit fait” : la phrase qui ouvre toutes les failles

Dans plusieurs services centraux, lorsqu'un agent part en congé et qu'un dossier doit avancer, il arrive encore qu'on lui demande de transmettre ses identifiants à un collègue, voire à un vacataire. Le sous-effectif devient alors le prétexte pour contourner les règles élémentaires de sécurité. Et lorsqu'un agent refuse, parce qu'il respecte précisément les consignes de la DGFIP, c'est parfois lui que l'on accuse de manquer de loyauté envers le service.

LA CGT LE DIT CLAIREMENT

La loyauté envers le service public, c'est protéger les données — pas maquiller le manque d'effectifs.

UN LANCEUR D'ALERTE N'EST PAS UN AGENT À ÉCARTER

Au SCBCM Finances, sécuriser le réseau devient-il une faute ?

Un informaticien arrivé début août au SCBCM Finances a constaté que le réseau ne répondait pas aux critères de sûreté informatique du ministère. Il a saisi le service ministériel du numérique afin d'engager sa mise en conformité. Il a fait exactement ce que l'on attend d'un professionnel et d'un lanceur d'alerte : identifier un risque, le signaler au service compétent et chercher à protéger les données, les agents et les missions.

Pourtant, sa démarche lui a été reprochée. La priorité devait rester la création d'outils internes et la "webisation" de bases bureautiques. La sécurisation du réseau devenait presque un obstacle au programme de travail. La direction a envisagé de mettre fin à la collaboration en invoquant le droit de rétractation de l'administration. Accompagné par la CGT, le collègue a obtenu la prolongation du délai de réflexion. À ce jour, il n'est donc pas évincé et aucune décision définitive n'a été prise. La CGT restera à ses côtés. Une éviction dans ces conditions enverrait un message désastreux aux personnels : découvrez une faille, mais surtout ne contrariez pas la feuille de route.

IL N'A PAS FRAGILISÉ LE SERVICE

Il a signalé une fragilité déjà présente. Il doit être reconnu et protégé comme lanceur d'alerte.

Prestataires extérieurs : la zone grise

Les consultants et prestataires occupent une place croissante dans les services informatiques. Certains interviennent peu de temps, avec leurs propres outils, et peuvent être amenés à extraire, copier ou traiter des données DGFIP hors de nos environnements habituels. À la fin de leur mission, où sont ces données ? Qui contrôle leur restitution et leur destruction effective ? Quelle traçabilité est garantie ?

La sous-traitance ne saurait devenir une zone de non-droit numérique. Des données DGFIP ne doivent pas repartir dans les bagages d'un prestataire. La CGT exige des règles opposables, des contrôles effectifs et une transparence complète sur les habilitations, les extractions et la fin des missions.

La sécurité avant la vitrine

L'intelligence artificielle peut être un outil. Elle ne remplacera ni la maintenance, ni l'authentification renforcée, ni le contrôle des habilitations, ni la surveillance des extractions, ni les femmes et les hommes qui font tenir le système d'information. À force d'exiger des livraisons toujours plus rapides, l'administration fabrique elle-même de la dette technique et du risque. La maîtrise des risques doit guider les décisions — surtout lorsqu'elle ralentit un projet.

Les exigences immédiates de la CGT

- La protection effective du collègue et la reconnaissance de son rôle de lanceur d'alerte.
- La mise en conformité du réseau avant toute nouvelle "webisation" ou livraison d'outil.
- Une traçabilité complète des habilitations, des extractions et des données confiées aux prestataires.
- Des moyens humains durables pour la maintenance, la sécurité et la maîtrise des risques.

29 SEPTEMBRE : METTRE LE TRAVAIL À L'ARRÊT POUR NE PLUS LE SUBIR

Grève et manifestations dans toute la Fonction publique



Toujours moins de chaises, toujours plus de dossiers : l'engagement des agents ne peut plus servir de variable d'ajustement.

Nos salaires sont en berne, les services sont à l'os et nos conditions de travail se dégradent. Le mardi 29 septembre, l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la Fonction publique appelle les agent-es à la grève et aux manifestations. Dans les services centraux aussi, cette mobilisation doit être massive.

MARDI 29 SEPTEMBRE

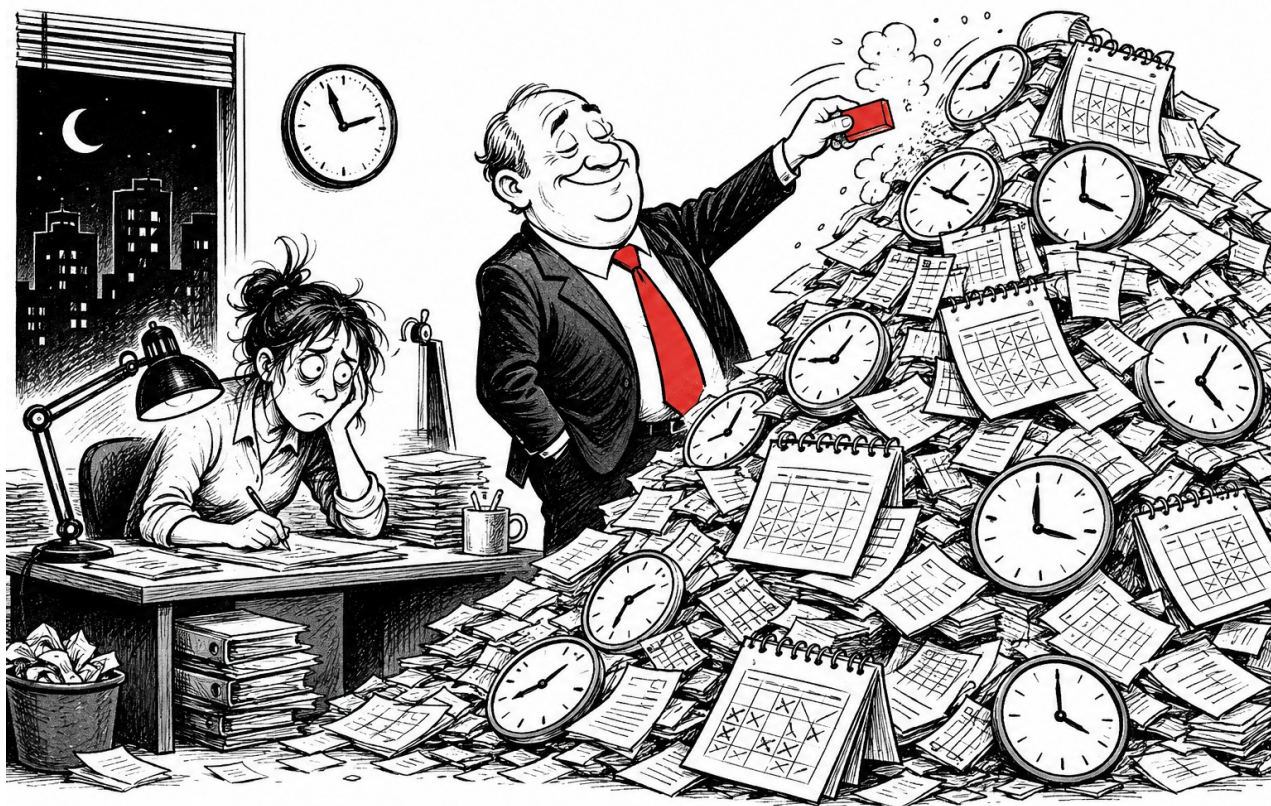
En grève pour les emplois, les salaires, les missions et nos conditions de vie au travail

Le sous-effectif n'est pas une fatalité : c'est un choix

Les suppressions d'emplois et les postes laissés vacants ne font pas disparaître les missions. Ils les déplacent sur celles et ceux qui restent. Un agent recruté sur une mission précise en reprend bientôt une deuxième, couvre un secteur voisin, remplace un départ non compensé. Les objectifs augmentent, les délais se raccourcissent et les consignes se contredisent. Puis l'administration s'étonne des écrêtements, des congés non pris, des arrêts et des départs.

Le service tient encore parce que les collègues absorbent les manques, travaillent au-delà de leurs horaires et refusent de laisser tomber les usagers. Cet engagement est une force. L'administration en a fait un système de gestion. Cela doit cesser.

LA PRIME DE CENTRALE N'ACHÈTE PAS NOTRE TEMPS



Une petite prime ne fera jamais disparaître la montagne des heures accomplies au-delà du temps normal.

Dans les services centraux, la prime de centrale est régulièrement présentée comme la contrepartie naturelle des contraintes particulières. Mais une prime n'autorise pas l'employeur à disposer sans limite du temps des agents. Elle ne rémunère pas magiquement toutes les soirées prolongées, les urgences permanentes, les réunions tardives, les écrètements et les journées qui débordent.

UNE PRIME N'EFFACE PAS LES HEURES

Le temps travaillé doit être mesuré, reconnu, récupéré ou rémunéré. Point.

Davantage de travail, pour un salaire qui décroche

La contradiction devient insupportable : on exige davantage de disponibilité, de technicité et de responsabilités, alors que le point d'indice demeure gelé et que les carrières se tassent. En vingt-cinq ans, le point d'indice a perdu de l'ordre de 30 % de sa valeur. Depuis le 1er juin 2026, 862 000 agent-es publics doivent même percevoir une indemnité différentielle pour atteindre le SMIC. Voilà le résultat d'une politique qui prétend reconnaître les agents tout en organisant leur déclassement.

La rémunération doit reconnaître les qualifications et le travail réellement accompli. La CGT revendique une augmentation immédiate et significative de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'inflation, la refonte des grilles et la reconnaissance de toutes les heures effectuées.

LE 29 SEPTEMBRE, NOUS NE DEMANDERONS PAS LA PERMISSION D'ÊTRE RESPECTÉS

Nos revendications sont claires

- Des créations d'emplois statutaires à la hauteur des missions et le remplacement effectif des départs.
- L'arrêt des restructurations qui intensifient le travail et une évaluation contraignante des charges, des effectifs et des risques psychosociaux.
- **Le respect du temps de travail : fin des écrêtements, récupération ou paiement des heures supplémentaires.**
- La revalorisation immédiate du point d'indice, son indexation sur l'inflation et une refonte des grilles.
- La protection des lanceurs d'alerte, des moyens pour la cybersécurité et le plein respect des libertés syndicales.

Faire grève, c'est reprendre la main

Quand tout devient prioritaire, c'est la santé des agents qui paie. Quand les emplois disparaissent, notre temps compense ; quand les salaires sont bloqués, notre travail est dévalorisé. Le 29 septembre, cessons de faire tenir à bout de bras une organisation sans moyens. La grève défend le service public — et nous défend. **Ensemble, imposons d'autres choix.**

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 29 SEPTEMBRE

Pour nos salaires • pour nos emplois • pour nos conditions de travail • pour le service public

NOUVEAUX ARRIVANTS : BIENVENUE À BERCY... SANS LES SYNDICATS ?

Une présence obtenue de haute lutte — toujours derrière la porte



Les membres du bureau de la section des services centraux de la CGT Finances publiques.

Une avancée arrachée par la pression syndicale

Cette année, les syndicats ont enfin pu être présents à l'accueil des nouveaux arrivants. Cette avancée a été arrachée par la pression exercée dans les instances paritaires, notamment par la CGT.

La direction parle, les syndicats attendent dans le couloir

Mais nous ne pouvons toujours pas assister à la réunion. Pendant que la directrice générale délivre la bonne parole de la direction, les syndicats restent derrière la porte. Les nouveaux collègues n'entendent donc que la version officielle.

Autres temps, autres mœurs...

Dans le passé, les syndicats participaient à la réunion et intervenaient à la fin pour se présenter. Aujourd'hui, ils semblent tolérés à condition de n'être ni vus ni entendus. La CGT exige le retour à une pleine participation, avec un temps d'intervention identifié. **La liberté syndicale ne s'arrête pas à la porte de la salle.**

HEURE MENSUELLE D'INFORMATION

JEUDI 24 SEPTEMBRE • 13 H-14 H

Salle Twenty — 5^e étage du bâtiment Necker

POUR TOUT CONTACT : cgt.servicescentraux@dgfip.finances.gouv.fr

CGT FINANCES PUBLIQUES — SECTION DES SERVICES CENTRAUX • 6